



PEYRAT DE BELLAC



**BULLETIN
MUNICIPAL**

2015

Alimentation Marchoise

Bar • Tabac • Presse • FDJ
Plats cuisinés • Epicerie
Rayon boucherie charcuterie
Fruits & légumes • Dépôt de Pain • etc...

Livraison possible à domicile

87330 Mézières sur Issoire
05 55 68 33 50



MAÇONNERIE NEUF RÉNOVATION

Terrassement - Façade - Charpente
Couverture - Plâtrerie

10, rue des Lilas - **87300 BELLAC**

Tél. : **05 55 60 47 19**

06 31 54 78 64 - 06 40 20 88 34

em@il : mabire-moreau-maconnerie@orange.fr

Serge RESTOUEIX
CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie


La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO

Vente de tous matériels
de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

☎ **05 55 68 09 30**
Fax 05 55 68 70 49
Mail : etslavergne@wanadoo.fr
Site : www.etslavergne.com

Société au capital de 3000 €
16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

B - PATRICK TAXI

Taxi - Transport de malades assis
Véhicule climatisé de 1 à 9 places assises
Toutes distances
Conventionné toutes caisses

Patrick Bardet

Assistance 24h/24 - 7j/7

2 taxis BELLAC 03 - LE DORAT 01

Bureau/domicile :

11, impasse des lauriers - 87300 Peyrat-de-Bellac

Tél. 05 55 68 03 65 - Port. 06 78 31 85 50

patrickbardet@free.fr - patrickbardet@gmail.com

Équipé de véhicule
pour le transport
longue distance



Votre
Boulangier **Pâtisier**



Salon de Thé

BARON
Frères

Michaël & Baptiste

24, rue Thiers - 87300 Bellac

Tél. 05 55 68 06 12

SOMMAIRE

INFOS
ET SERVICES

2

VIE
COMMUNALE

5

FETES ET
CEREMONIES

9

COMMUNAUTE
DE COMMUNES

11

PAYS
HAUT-LIMOUSIN

12

REGION
LIMOUSIN

12

PERMANENCES

13

VIE
ASSOCIATIVE

15



MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Mes Chèr(es) Administré(es),

Le vendredi 13 novembre 2015, la France a été frappée en son cœur par des attaques terroristes d'une violence sans précédent. C'est la France dans toute sa symbolique qui a été attaquée mais c'est aussi une génération qui est tombée. Une génération qui aime la vie.

Mes pensées, au nom de l'ensemble du conseil municipal vont bien sûr aux victimes de cette inqualifiable barbarie mais aussi à leur famille frappée par le deuil. Nous pensons aussi à tous ceux qui ont été blessés et nous leur souhaitons tous nos vœux de rétablissement.

Vous avez toutes et tous entendu parler de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités. Je vais juste faire un rappel sur ce que sont les dotations de l'Etat. Ce sont des prélèvements opérés sur le budget de l'Etat et distribués aux collectivités. Celle qui nous concerne davantage est la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Créée en 1979, la DGF est la plus importante contribution de l'Etat aux collectivités. Malheureusement, cette dotation est 'rabotée' et lors de l'examen du projet de loi de finances 2016, la baisse des concours financiers de l'Etat versés aux collectivités territoriales a été volée.

Cette décision nous conduit donc à être très vigilant dans l'élaboration et la gestion du budget communal 2016.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin les différents travaux effectués en 2015 et ceux qui sont programmés sur l'année 2016. Aussi, comme l'année précédente, vous serez informés des autres projets grâce la 'Gazette Peyrachonne'.

Par ailleurs, à partir du 04 janvier et jusqu'au 04 juillet 2016, les enfants de l'école des 2 Tilleuls pourront participer aux différentes activités périscolaires mises en place par la commune dans le cadre de son PEDT de 16h15 à 17h15.

Je veux aussi remercier toutes les associations et leurs bénévoles qui oeuvrent toute l'année pour proposer des manifestations diverses et variées et contribuent ainsi au dynamisme de PEYRAT DE BELLAC.

Le Conseil Municipal et moi-même ont le plaisir de vous inviter à participer autour d'un verre de l'amitié, aux vœux de bonne année de la Municipalité qui se dérouleront à la salle polyvalente le vendredi 15 janvier 2016 à 19 heures.

The Mayor and the Municipal Council have pleasure in inviting you to join us for an aperitif to celebrate the new year at the 'salle polyvalente', on Friday, January, 15th at 7 pm.

Le Maire
Martine FREDAGUE-POUPON

HOTEL DE VILLE (rue de la Colline)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et
le samedi matin de 8h45 à 12h.

Tél : 05.55.68.11.08 - Télécopie : 05.55.68.74.01

Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Permanence du Maire ou d'un adjoint : Madame
le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis et les jeudis.
Merci de bien vouloir contacter le secrétariat au
05.55.68.11.08 pour la prise de rendez-vous.

Site Internet : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>
géré par le Point Public Multimédia (PMPB)

Ce site comporte des informations concernant les services de la mairie (calendriers des déchets, démarches, cantine et garderie, tarifs des prestations, etc...). Vous y trouverez également les infos générales de la mairie dont les comptes rendus des réunions du conseil municipal, ainsi qu'un calendrier prévisionnel des principales manifestations.

Un annuaire des principaux services (urgences, médical, administratif) ainsi qu'un diaporama d'anciennes cartes postales complètent le site.

Une rubrique « Associations » permet aux associations qui le souhaitent d'y faire figurer leur activité. Si vous le souhaitez, contactez le PMPB au **05.55.60.44.51**, courriel pmpeyratdebellac@orange.fr



BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES

Horaires d'ouvertures :

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h00 à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale.

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

CCAS (Centre Communal d'action Sociale)

Les élus membres de ce CCAS ont mis en place pour toute personne qui le souhaite (isolée ou non) des visites à domicile qui ont pour but :

- d'apporter un soutien moral
- de recueillir vos avis, vos suggestions
- de vous conseiller

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 05.55.68.11.08 afin de convenir d'un rendez-vous.

ELECTIONS

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, veuillez-vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) :
le **0 800 455 416**

AVIS AUX FOYERS RACCORDES A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** afin de ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi des frais de réparations importants sur nos différentes stations de traitement.

ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (*toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone est passible d'une amende de 1520 €*).

Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ACCES

Ces ouvrages soumis à permission de voirie doivent toujours être établis de manière à ne pas gêner l'écoulement des eaux sur le domaine public.

Aussi, nous rappelons que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit.

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire. A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie).

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

TNT : passage à la HD

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toutes les chaînes gratuites de la télévision numérique terrestre (TNT) passeront en Haute Définition (HD). Tous les foyers équipés d'un poste de télévision par antenne râteau seront impactés par ce passage, nécessitant un téléviseur compatible ou l'achat d'un adaptateur (dès 25 €). L'Agence Nationale des Fréquences gère l'accompagnement des téléspectateurs. Pour toute question, veuillez consulter le site www.recevoirlatnt.fr ou composez le n° 0970 818 818 (prix d'un appel local).

MOBILISATION AMENAGEMENT 2x2 VOIES RN 147 ET 149

Dans le cadre de la mobilisation pour l'aménagement en 2x2 voies des RN 147 et RN 149, des cartes postales à adresser au Président de la République ont été distribuées dans les boîtes aux lettres courant octobre 2015. Les personnes qui auraient égaré ces cartes et qui souhaitent apporter leur soutien à l'association « Avenir 147-149 » qui milite depuis 1998, ont la possibilité d'en retirer en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir réserver le meilleur accueil à nos 2 agents recenseurs recrutés sur le territoire de notre commune :



Annie BODIN



Valérie ELDRIDGE-DOYLE

Le recensement, c'est utile à tous : des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Cette année, **le recensement, c'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet !** L'agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour vous faire recenser en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous aura remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Etat civil année 2015

NAISSANCES

le 06 janvier	Julyann Raphaël Jean-Marie Sélim Weslet FAUVET VANDENBRUGGEN
le 05 février	Luc Guy JAUGEARD
le 18 février	Théo Henri Thomas BLONDEL
le 28 mai	Morgan BONNET
le 03 juin	Flavie Manon CHENE
le 05 septembre	Noë NIVARD

MARIAGES

le 27 juin	DONET Patrick Marcel et NORIS Corinne Louise Jeanne
le 12 septembre	DUMANS Pierre Claude et PÉCHARD Paméla Nadia Joséphine
le 03 octobre	EDDY Timothy Lee et GROUNDS Deborah Jane

DECES

le 20 janvier	Roger Louis Emile VOISIN
le 27 janvier	Marcel Pierre BARDET
le 29 janvier	Jean-Claude Lucien BOURDOLLE
le 1 ^{er} février	Jean Emile GENTY
le 03 février	Guy Claude DUBOIS
le 03 février	Pierre Camille BRUN
le 03 mars	Gérard Louis GUILLEMEAU
le 04 mars	Rihanna Sabrina Paulette RAYNAUD VANDENBRUGGEN
le 08 mars	Andrée Hélène DARIOLY épouse FOUCAUD
le 31 mars	Elisabeth Marie Françoise DEROUET veuve LEBERT
le 04 mai	Agnès Marie Cornelia DECAN veuve BARBANT
le 11 juillet	Jean Louis HOULIÉ
le 21 juillet	Michel SERIER
le 23 juillet	Paul Aloïs BOURDACHE
le 1 ^{er} septembre	Madeleine Rosalie Alexandrine Augustine GUÉDON veuve VIEL
le 09 septembre	Emma Raymonde BROCHET épouse DEVEAUTOUR
le 11 octobre	Jean-Louis DAVID
le 15 octobre	Odette Jacqueline Raymonde AUFRÈRE épouse ROY
le 20 octobre	Marie MOUDOULAUD veuve LARANT
le 05 novembre	Jeanne Marie Thérèse SIRIEIX
le 11 novembre	Gabrielle BELLEMAIN veuve GUENANT

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2016 Salle du haut

Location du bar seul : 130 €
Location salle du haut : 330 €

Location salle du bas : 140 €

(Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune).

TARIFS 2016

Cantine : 2,60 € depuis le 1^{er} septembre 2014.

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis ; de 8h50 à 12h15 le mercredi. Depuis le 1^{er} septembre 2014, le prix de la garde est fixé à 1,30 €/enfant/garde et gratuit pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2015

- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)	90 €
- Association Française contre les Myopathies	50 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls	440 €
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	70 €
- Shogun karaté	150 €
- Association Vélo Nature	150 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes	50 €
- FNATH	70 €
- Association « Jour de soie »	200 €
- Art'Abesque	200 €
- GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	100 €
- Secours Populaire Français	70 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	150 €
- Comité des Fêtes	250 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	250 €
- ACCA de Peyrat de Bellac	450 €
- A la découverte de soi « Sophrologie »	100 €
- Noussat Adhère	150 €
- Pupilles de l'enseignement public	30 €
- Les Amis d'Alsace	150 €
- Prévention routière	50 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 ET BUDGETS 2015

Approbation du compte administratif 2014

Sous la présidence de Madame Arielle NIVARD, le compte administratif de 2014 dressé par Madame le Maire Martine FREDAGUE-POUPON est adopté ainsi :

• compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : 522 772,81 €
- recettes de fonctionnement : 1 136 496,59 €
- dépenses d'investissement : 174 170,08 €
- recettes d'investissement : 247 875,42 €

• compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : 29 109,13 €
- recettes de fonctionnement : 94 149,88 €
- dépenses d'investissement : 24 574,38 €
- recettes d'investissement : 101 918,00 €

Vote du budget primitif 2015

* Service public d'assainissement

Surtaxe communale d'assainissement :

Partie fixe : 50 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables
Partie variable : 1,45 € / M³ d'eau consommée

- dépenses et recettes d'investissement : 412 625 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 59 370 €

* Budget principal

Taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %.

- dépenses et recettes d'investissement : 410 000 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 925 165 €

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif.

Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - 3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC - Tél. : 0 811 902 903.

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2015

Le conseil municipal a voté une participation de 4,00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2015.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 1 774,34 € pour l'année scolaire 2014/2015 concernant 2,5 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.



L'école « Les 2 Tilleuls » a effectué sa rentrée avec un record de 98 élèves répartis en 4 classes :

- 32 élèves pour la Maternelle de M^{me} RIVIERE assistée de Françoise, ATSEM
- 22 élèves pour le CP/CE1 de M^{me} Elise BOUCHET
- 18 élèves pour le CE1/CE2 de M^{me} CAVAGNE
- 26 élèves pour le CMI/CM2 de M. CHAMPEYMONT (directeur d'école)

Une journée perturbée par la découverte d'un nid de frelons asiatiques installé près du toit de l'établissement et qui a nécessité l'intervention des pompiers et fort heureusement, personne ne s'est fait piquer !

SALLE POLE MULTI-ACTIVITES COMMENCEMENT DES TRAVAUX

La construction d'une salle multi-activités est en cours de réalisation dans l'enceinte de l'école des « deux tilleuls ». Elle se compose d'une grande salle d'environ 120 m² avec placards, d'un local de stockage de matériel et de WC pour enfants et adultes. Cette salle est conçue pour les élèves de l'école afin qu'ils puissent y effectuer plusieurs activités, le but étant d'éviter les déplacements vers le foyer club. La disponibilité de la salle devrait être effective à la rentrée scolaire de 2016.



EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux d'extension de réseaux d'éclairage public ont été réalisés à Chez Gauchoux Haut pour un montant total de 3 999,48 € T.T.C. Ces travaux réalisés par l'entreprise CONTAMINE ont été subventionnés par le SEHV pour un montant de 1 427,56 €. Une lanterne a été également rajoutée route de Sissac pour un montant de 420 € T.T.C.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie (enrobé à froid) pour l'année 2015 s'est établi comme suit :

- Réfection de la VC n°7 de Gouttepagnon à la route de Plaisance Bas
- Réfection de la VC n°2 de la Croix de Chez Giraud au pont de la déviation
- Réfection de la VC n°101 - La Traverserie

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

La rénovation de la toiture de l'immeuble commercial situé rue de la Colline a été réalisé par l'entreprise AS COUVERTURE.

Des travaux de démoissage de toiture ont également été effectués sur nos différents bâtiments communaux.

TRAVAUX SOUS VOIE SNCF

Des travaux ont été réalisés en régie sous le pont SNCF à proximité du foyer-club afin de canaliser l'écoulement des eaux en provenance de la salle polyvalente et de la route de la Ribière permettant ainsi l'assainissement du secteur.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 629.80 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Nougat.

TRAVAUX DIVERS

Rénovation du logement du Presbytère et location de celui-ci ainsi que celui situé au-dessus des écoles.

ACQUISITION DU TERRAIN D'ENTRAINEMENT

La commune a procédé à l'acquisition du terrain d'entraînement appartenant à la famille CHAMBRA-GNE pour un montant de 7 500 €.

Des travaux d'éclairage ont été réalisés par l'entreprise CONTAMINE pour un montant de 3 332.90 € H.T. subventionnés à hauteur de 40% par le SEHV.

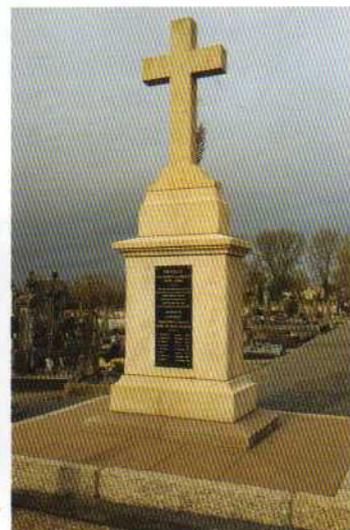
ACQUISITIONS DIVERSES

- Fourneau salle des associations : 2 040.00 € T.T.C
- Poste à souder et compresseur : 2 236.25 € T.T.C
- Paire de rampes alu : 468.00 € T.T.C
- Chariot inox (foyer-club) : 240.00 € T.T.C
- Aspirateur foyer-club : 237.06 € T.T.C
- Renouvellement parc informatique de la mairie (3 postes dont 1 pour le Maire) : 4 350.00 € T.T.C

ACHEVEMENT RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS ET COLUMBARIUM



Les travaux de réfection du Monuments aux Morts ainsi que les derniers travaux d'aménagements du columbarium sont terminés.



VIEUX PONT DE BEISSAT APPEL AU MECENAT POPULAIRE

D'importants travaux de restauration vont être entrepris pour sauvegarder cet ouvrage de caractère de style gothique du XIII^{ème} siècle et inscrit aux monuments historiques par arrêté du 23 novembre 1970. Le pont reliait autrefois Bellac au Dorat ; il se compose de quatre arches dont celle du milieu est en plein cintre et les trois autres en arc brisé.

Afin de sauvegarder cet ouvrage des travaux doivent être réalisés, certainement en plusieurs phases, d'où le lancement d'une souscription pour l'appel au mécénat populaire auprès de la Fondation du patrimoine.

Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

● **de l'impôt sur le revenu** des personnes physiques à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

● **de l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don, dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €) (exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

● **de l'impôt sur les sociétés** à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires H.T.

97% du montant des dons est affecté au projet, les 3% restants étant dédiés aux frais de gestion de la Fondation.

Les dons peuvent être faits par e.mail à www.fondation-patrimoine-limousin.com ou par courrier adressé à :

FONDATION DU PATRIMOINE
La Bachellerie du Midi
BP 6
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Suite à votre don, un reçu vous sera adressé par la Fondation. Merci d'avance pour votre générosité.



FETES ET CEREMONIES

REMISE DE MEDAILLE

Le 19 octobre 2015, Martine FREDAGUE-POUPON, Maire de PEYRAT DE BELLAC et Claude CHABROUX, Maire honoraire, ont ensemble remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, à la secrétaire de mairie, Madame Sylvie LAVERGNE qui œuvre depuis plus de deux décennies à la commune.

Cette sympathique et émouvante réception s'est déroulée en présence de la famille de la récipiendaire, des conseillers municipaux, des employés communaux et de Joseph ROY, secrétaire de mairie en retraite qui a travaillé avec Sylvie LAVERGNE de 1995 à 2006.

L'édile et le maire honoraire ont salué l'écoute, le dévouement, la disponibilité et le professionnalisme de Sylvie pour les administrés et les élus.

C'est autour d'un pot de l'amitié que chacun a pu féliciter Sylvie LAVERGNE et partager avec elle des souvenirs qui ont déjà plus de 20 ans... que le temps passe vite !



COLIS OU REPAS DE NOEL

Le repas de Noël des aînés pour l'année 2015 : le dimanche 10 janvier 2016 à 12h00 à la salle polyvalente. Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales, sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier du repas ou du colis.



Depuis février 2015, de nombreuses associations de PEYRAT DE BELLAC, se sont rassemblées pour préparer un week-end fort chaleureux !

Un programme en collaboration avec la ville de BELLAC s'est mis en place pour offrir à tout instant de ces 2 jours des activités ludiques et amusantes, afin que toutes et tous puissiez participer à votre rythme.

Tout au long du week-end vous avez pu suivre un marathon de belote, bravo et merci aux courageux participants, et un marathon de karaté en non-stop de 13h le samedi au 13h le dimanche.

Des expositions, de la danse, de la marche et des jeux ont réjouis tout le public. Même les enfants ont lâché les ballons ! Et encore cette année une magnifique retraite aux flambeaux a amené les marcheurs jusqu'au stade de BELLAC pour rejoindre les bénévoles afin de participer aux bougies de l'espoir. Merci à l'association "ANIMBATTAGE" et le groupe " LES CACTUS " pour leurs implication musicale. Et aussi un grand merci aux volontaires anciens pour leur défilé dans le bourg de PEYRAT DE BELLAC.



Vous pouviez vous réchauffer en non-stop sous les chapiteaux gracieusement prêtés par le service technique de BELLAC et l'association de pêche de PEYRAT.

Merci au comité des fêtes de PEYRAT pour le prêt de sa friteuse, de son barbecue, de sa machine à chichis et à ses bénévoles. Merci à la municipalité de PEYRAT DE BELLAC pour le prêt des salles.

Un grand MERCI à tous les bénévoles de ces associations réunies pour faire de ce week-end une réussite totale. Tous les bénéfices seront entièrement reversés au TELETHON afin de donner de l'espoir et des moyens pour la recherche et le bien-être des malades.

Nul doute que nous renouvellerons tous ensemble cette opération en 2016, car cela permet aux associations de se retrouver et d'oeuvrer en totale collaboration les unes avec les autres, pour développer la convivialité avec tous.

Merci à la municipalité de PEYRAT DE BELLAC, le comité des fêtes, le karaté kyokushin, l'amicale de l'école des 2 tilleuls et les enseignants de l'école, le PMPB, les Amis d'Alsace, Jour de soie, A la découverte de soi, Gym volontaire, le club Charles Silvestre et Mouvement Dance, et nous vous donnons rendez-vous les 04 et 05 décembre 2016.

Tous ensemble, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, que cette nouvelle année 2016 apporte à chacun santé et épanouissement dans sa vie.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

Comme chaque année, la commune a organisé des cérémonies commémoratives à l'occasion des 8 mai, 11 juin et 11 novembre. De nombreuses personnes ont pris part à ces événements et nous tenons à remercier particulièrement les enfants accompagnés du Directeur de l'école des 2 Tilleuls, qui ont participé activement au recueillement du 11 novembre.





ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

La Communauté de Communes du Haut Limousin propose aux jeunes de 13 à 25 ans des sorties au tarif unique de 10 € dans divers domaines (Création, sports, arts et spectacles...)

Renseignements :

Communauté de Communes du Haut Limousin

12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Tél. : 05.55.60.09.99 / 06.84.13.47.63

Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Le « passeport jeunes » peut être retiré en Mairie, ou au bureau de la communauté de communes à BELLAC.

Ce dernier permet :

- ✓ de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes (réalisations possibles si 15 jeunes minimum inscrits),
- ✓ de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- ✓ les vacances sportives,
- ✓ les stages culturels l'été.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin**. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2016

- Lundi 25 janvier
- Mercredi 27 avril
- Jeudi 07 juillet
- Mercredi 26 octobre

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates du calendrier, avant 8h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

Pour tout renseignement appeler le 05 55 76 22 78 ou maximum87@orange.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, **devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.**

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La **Communauté de Communes du Haut-Limousin** organise un ramassage des déchets verts selon le planning ci-dessous.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2016

- Mercredi 13 avril
- Mercredi 18 mai
- Mercredi 22 juin
- Mercredi 20 juillet
- Mercredi 14 septembre
- Mercredi 12 octobre
- Mercredi 16 novembre

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, **devront impérativement téléphoner à la Communauté de Communes du Haut-Limousin** quelques jours avant la collecte au 05.55.60.09.99.

DECHETTERIE A SAINT-BONNET-DE-BELLAC

Tél. : 05.55.60.80.73

ETE : 1^{er} avril au 30 septembre

14h - 17h : lundi, mercredi, jeudi, vendredi
9h30 - 12h et 14h - 17h : samedi

HIVER : 1^{er} octobre au 31 mars

14h - 16h30 : lundi, mercredi, vendredi
9h30 - 12h et 14h - 16h30 : samedi

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères devront être déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines,...) ne sera pas collecté. Nous rappelons que **l'entretien de ces containers est à la charge de chaque famille.**

Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin

12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Tél. : 05.55.60.09.99

Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Collecte du mardi : le Bourg et ses environs.

Collecte du mercredi : tous les villages situés de l'autre côté de la D n° 947.

Information NCI (entreprise de collecte) :

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les attacher les jours de collecte afin d'éviter tout accident dommageable : notamment chiens qui attaquent les roues de camions en roulant et se font prendre sous le camion.

A noter :

La collecte s'effectuera lors des jours fériés sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

DECHETS DE SOINS PERFORMANTS

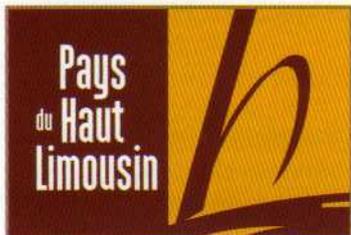
3 points de collecte existent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin.

Vous pouvez y déposer vos déchets usagés :

Pharmacies PAILLER et CHEVALIER (Bellac) et Pharmacie de la Gartempe (Bussière-Poitevine).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site www.dastri.fr.

PAYS HAUT-LIMOUSIN



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

N'oubliez pas que le site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous, pour les associations de votre territoire et pour les habitants :

culturepayshautlimousin.jimdo.com

Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Depuis peu, les informations sont également relayées sur Facebook via la page :

[facebook.com/culturepayshautlimousin](https://www.facebook.com/culturepayshautlimousin)

REGION LIMOUSIN



DISPOSITIF REGIONAL « ENERGIE HABITAT + »

Depuis 2015, la Région a souhaité renforcer son intervention afin d'aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement au travers du dispositif Energie Habitat +.

Toutes les informations sur ce dispositif ainsi que les formulaires de demandes d'aides sont en ligne sur le site de la Région : www.regionlimousin.fr

PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15

PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC

CAF

(Caisse d'Allocations Familiales)

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

CARSAT

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. Tél. : 3960.

CICAS

(Centre d'Information et de Coordination de l'action Sociale)

2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous. Tél. : 0 820 200 189.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le mercredi tous les 15 jours de 9h à 11h sur rendez-vous. Appeler à la Mairie de Bellac au 05.55.68.10.61.

UFC - QUE CHOISIR

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h à 12h.

Renseignement :

4, cité Casimir Ranson - 87000 Limoges

Tél. : 05.55.33.37.32

contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr

AUTRES PERMANENCES

MSA

(Mutualité Sociale Agricole)

9, rue Chanzy - maison des associations

Les mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au 09.69.32.22.22.

FNATH

(Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

9, rue Chanzy - maison des associations

Le samedi matin de 9h à 11h.

CPAM

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Tous les mardis et mercredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 16h.

Les jeudis de 9h à 12h.

Place Jean de la Fontaine - 87300 Bellac

Tél. : 05.55.68.82.94

ASSISTANTES SOCIALES

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 et les vendredis matins sur rendez-vous.

M^{me} MIAUT Sylvie - Tél. : 05.55.68.34.40

L'ADPAD

(Association d'Aide aux Personnes à Domicile)

14, rue Jean Jaurès à BELLAC

Les bureaux sont ouverts le lundi de 13h à 16h ; mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Permanences téléphoniques pour **BELLAC et MEZIERES SUR ISSOIRE** : 05.55.68.73.37 mardi de 8h15 à 11h et le vendredi de 13h30 à 16h.

Permanences téléphoniques pour **CHATEAUPONSAC, LE DORAT, MAGNAC-LAVAL** : 05.55.68.75.92 lundi et vendredi de 8h15 à 11h et le mercredi de 13h30 à 16h.

B. M. P. A. H.

(Association Bellac, Mézières, Personnes Agées et/ou Handicapées)

L'association œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

- Un **service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile** : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM ; vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc...

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Lysiane BLOIS** est à votre disposition : du mardi au vendredi de **9h00 à 11h00** au bureau de l'association : **2, place Carnot 87300 BELLAC** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au **05.55.60.24.66**, les après-midi la permanence est à **MEZIERES sur ISSOIRE 87330 au 8, rue du Marché Ovin : de 14h00 à 15h00**, du lundi au vendredi. En dehors de cet horaire un répondeur au **05.55.60.40.38** prendra votre message, la permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées). Adresse mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant :

www.assmat87.fr



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

ADIL 87

Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le 05.55.10.89.89.

Site internet : www.adil87.org

28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Permanence à la mairie de Bellac 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 12h30 à la Maison du Département.



emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ?

Un EMPLOIS d'AVENIR peut être une opportunité pour vous !

L'Emploi d'Avenir c'est :

- Un CDI ou un CDD de 3 ans.
- À temps plein.
- Une formation pour apprendre un métier et préparer l'avenir.
- Un suivi personnalisé professionnel avant, pendant et après.

Avec comme employeur :

Une association, une mairie, un hôpital, un établissement prenant en charge les personnes âgées, Handicapées, des structures d'insertion, des entreprises dont le secteur est créateur d'emploi.

La Mission Locale Rurale, est l'interlocuteur privilégié dans le recrutement des Emplois d'Avenir et vous mettra en relation avec des employeurs du territoire.

Venez nous rencontrer !!!

**Mission Locale Rurale de la Haute Vienne
Antenne de Bellac**

2, rue du Coq - 87300 BELLAC

Permanences proche de chez vous :

Le Dorat, Ambazac

Pour convenir d'un rendez-vous ou obtenir des informations complémentaires :

Téléphonez à la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne au 05 55 68 87 54 ou 05 55 70 45 74.

Particuliers :

50% déductibles
de vos impôts*



ASSAT

(Association de Solidarité et d'Aide par le Travail)

...en Haute Vienne depuis 25 ans

ASSAT - Association intermédiaire

Mise à disposition de personnel

Particuliers, vous avez besoin d'une aide pour du ménage, repassage, jardinage, rentrer du bois, tondre la pelouse, bêcher, tailler, vos haies... Vous avez le matériel.

Entreprises, Collectivités, une partie de votre personnel est absent ou vous avez un surcroît d'activité ponctuel.

Simplicité : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Souplesse : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

ASSAT - Ei de la Gartempe - Devis gratuit

Petits travaux intérieurs et extérieurs

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : taille de haie, débroussaillage, tonte de pelouse, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, papier peint, clôture, nettoyage haute pression, débarras...

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.

L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

184, rue Georges Brassens
Bessines sur Gartempe
Tél. : 05.55.76.13.40

assat87@orange.fr - www.assat87.fr

COMITE DES FETES



Dimanche 26 avril 2015 : 5^{ème} MARCHÉ DE PRINTEMPS

Comme en 2014, ce marché fut une grande réussite. De nombreux exposants étaient au rendez-vous, malgré une météo capricieuse ! Les tombolas pour gagner une brouette garnie et le fameux cochon ont encore une fois eu un grand succès.

Bravo aux heureux gagnants.

Cette année le comité de fêtes a proposé une petite séance de maquillage pour les petits et les grands, ainsi qu'un vide jouet.

Samedi 18 juillet 2015 : FETE DE L'ETE

Les festivités ont commencé à 16h par des jeux divers accompagnés par de la musique et une superbe démonstration de zumba encadrée par Mélanie GESNOUIN (Melazik zumba pound - dance avec des bâtons, etc... très apprécié de tous !

Cette année le comité des fêtes s'est investi pour offrir un spectacle de qualité " DESTINATION ANNEES 80 " pendant son traditionnel repas entrecôtes frites, toujours bien apprécié par les très nombreux convives.

En final, un beau feu d'artifice nous a été présenté ; encore merci à la municipalité de nous l'offrir, car comme chaque année nos élus s'investissent et participent au maximum pour faire de ce rassemblement un instant magique et heureux.

Samedi 26 avril 2015 : SOIREE TETE DE VEAU

Une fois de plus, notre salle polyvalente à accueilli dans un décor grandiose un moment bien attendu de beaucoup, pour se régaler autour de cette tête de veau, cuisinée une fois de plus par l'AUBERGE DE NOUIC.

Le potage, l'entrée et le buffet de desserts ont été préparés par nos bénévoles de l'association.

Mario et sa guitare se sont beaucoup donnés pour nous offrir un grand moment de musique ainsi que de très beaux chants.

L'assemblée générale aura lieu le
31 janvier 2016 à 10h.

Programme des manifestations 2016

- dimanche 24 avril : 6^{ème} MARCHÉ DE PRINTEMPS
- samedi 23 juillet : FETE DE L'ETE
- dimanche 18 septembre :
repas TETE DE VEAU (le midi)
- samedi 03 et dimanche 04 décembre :
participation au TELETHON.



Un énorme merci à tous et à toutes qui participez aux nombreuses et diverses animations tout au long de l'année, proposées et encadrées par le comité des fêtes ; ainsi qu'à tous ces nombreux bénévoles toujours présents et volontaires pour préparer ces rassemblements et manifestations.

La municipalité conjointement avec le comité de fêtes nous a encore cette année offert encouragements, avec sa subvention ainsi que son soutien et aide

technique très important dans le bon déroulement de toutes ces actions, merci encore !

Toute l'équipe dynamique du comité de fêtes de PEYRAT de BELLAC vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2016, voeux de joie, réussite et épanouissement, pour vous et vos proches et surtout une très bonne santé qui est un capital très essentiel.



Comme nous vous l'avions annoncé lors des vœux 2015, A.L.P.B. a tout mis en œuvre pour vous proposer des manifestations de qualité pour votre plus grand plaisir.

Le 15 février 2015, A.L.P.B. organisait sa première « Fête de la Chandeleur ». Cette journée fut très réussie. Toutefois, les Alpeyratois espèrent une plus grande fréquentation en 2016.

Malgré quelques problèmes électriques et une météo peu clémente, le vide grenier du 21 juin s'est bien déroulé. Les exposants et les visiteurs ont répondu « présent » et cette journée fut un succès. Le repas préparé par les Alpeyratois fut très apprécié. La fête de « l'Huitre et de la Moule » est devenue un rendez-vous incontournable dans la région. 400 parts de moules frites ont été servies. Elles furent dégustées sur place ou emportées à domicile. Les convives ont aussi apprécié les « gâteaux maison » et les crêpes préparées à la demande. Les ostréiculteurs et autres producteurs présents sur le site ne furent pas en reste, eux aussi.

A l'heure de la rédaction de cet article, Le Pot au feu soirée dansante est en cours d'élaboration. Nous vous y attendons nombreux pour déguster ce plat qui réchauffe les corps. Il sera préparé, comme les années précédentes, avec des produits frais achetés dans les commerces de BELLAC. La musique finira de réchauffer les cœurs pour une soirée très réussie.

Nous commencerons l'année avec notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le **Mercredi 20 janvier à 19h dans la salle des associations**. Nous y invitons toutes les personnes qui souhaitent rejoindre et s'investir dans le monde associatif.

En 2016/début 2017, A.L.P.B. organisera quatre manifestations :

- Dimanche 07 février** : Fête de la Chandeleur (14h - 18h) au foyer-club polyvalent
- Dimanche 19 juin** : Vide-grenier ; Marché de produits régionaux au stade de Peyrat
- Samedi 29 octobre** : 7^{ème} Fête de l'Huitre et de la Moule (9h-18h)
- Samedi 28 janvier 2017** : Soirée Pot au Feu Dansante.

A.L.P.B. tient à remercier toutes les personnes, les municipalités, les associations, les médias qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite et au bon déroulement des manifestations. Les membres d'A.L.P.B. vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et espèrent vous retrouver en 2016 pour partager de bons moments.



A LA DECOUVERTE DE SOI

L'Association " A la découverte de Soi" vous accueille tous les mardis soir de 19 heures à 21 heures 30 à la salle du presbytère de Peyrat de Bellac afin de vous faire découvrir les techniques de la sophrologie mais aussi d'autres outils de gestion du stress (des émotions, du manque de confiance en soi, du syndrome dépressif, de la douleur, des maladies chroniques, etc.) tels que des ateliers d'art décoratifs (pour le stress, le manque de confiance en soi...) par exemple, la fabrication d'attrapes rêves ou l'art floral, les ateliers mandalas...

Tout au long de l'année, l'animatrice, Agnès Betouille Jaroszewski, sophrologue, thérapeute et praticienne en hypnose, organise, en plus des cours de sophrologie, des stages sur le bien-être, le stress, la confiance, l'équilibre émotionnel, etc.

L'adhésion pour l'année est de 25 euros et 10 euros chaque séance du mardi.

Notre association est composée d'une quinzaine d'adhérents qui ont en commun le désir de se sentir mieux et de vivre en harmonie avec leur corps. Nous vous accueillerons avec grand plaisir autour d'une bonne infusion et de petits gâteaux afin de bien commencer la soirée détente du mardi.

Renseignements :
M. Romuald Lallet,
président
06.83.38.02.23



ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Composition du conseil d'administration :

Présidents d'honneur : C. Chabroux et A. Brun

Président actif : M.S. Propin

Vice-présidents : R. Brun et B. Riffaud

Trésorier : D. Riffaud

Trésorier adjoint : R. Perrin

Secrétaire : P. Lorgue

Secrétaire adjoint : N. Baudry

Membres : R Lasselle, E. Bardieux

L'effectif a nettement augmenté : 56 cartes ont été distribuées, alors que l'année dernière le nombre ne dépassait pas 54. Patrice Bélivier et Jean-Luc Fayol ont décidé de laisser leurs places au sein du conseil d'administration, postes qu'ils occupaient depuis de longues années. Un grand merci à tous les deux pour leurs dévouements et pour leurs succéder nous souhaitons la bienvenue à René Lasselle et Benjamin Riffaud.

Comme tous les ans, nous avons procédé à sept lâchers de faisans ou perdreaux soit 350 oiseaux.

AAPPMA

Au cours de l'année 2015 la société de pêche de BELLAC a poursuivi ses activités habituelles :

- Entretien des cours d'eau : 2 séances de débroussaillage ont concerné le Vincou.
- Alevinage : Déversement de 300 kg de truites "arc en ciel" avant l'ouverture, mais aussi de 3 fois 60 kg sur le parcours loisir.

1000 truitelles "fario" de printemps ont rejoint les eaux de première catégorie.

La deuxième catégorie n'a pas été oubliée avec un apport important de carnassiers (perches, brochets, sandres) et de cyprinidés (carpes, gardons) dans les eaux du Vincou et de la Gartempe.

Promotion de la pêche :

Un concours "jeunes pêcheurs" a réuni une trentaine de participants le 13 juin au Pont de la Pierre et un concours "adultes" le 14 juillet au Pont de Beissat a rassemblé une cinquantaine de pêcheurs.

Notre quota de 15 lièvres attribué pour la saison est loin d'être atteint puisque seulement 10 lièvres ont été prélevés.

Seulement 5 chevreuils ont été abattus sur un plan de chasse de 12 à 16 animaux. 18 sangliers ont été tués.

De nouveau, l'ACCA organise une journée de chasse à l'arc le samedi 21 novembre.

Notre traditionnel loto à encore connu un grand succès. Merci aux chasseurs et aux donateurs.

Nous remercions tous les propriétaires terriens. Grâce à eux nous pouvons pratiquer notre loisir favori.

La Présidente ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2016.



Il convient d'ajouter de nombreuses animations dans les écoles afin de promouvoir la pêche à la ligne ou la pêche à la balance.

Merci aux très nombreux bénévoles qui ont participé à toutes ces activités et bonne année à tous.

Jean LAGOUTTE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « PEYRAT FORME »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Depuis début septembre les cours sont animés par deux nouveaux animateurs diplômés :

- Céline BOUTAUD le lundi de 9h15 à 10h15
- Sully LEBRUN le mercredi de 15h30 à 18h30

Les cours ont lieu à la salle située sous la Mairie.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et dans la plus grande convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Deux essais gratuits pour vous convaincre.

Une soirée théâtrale est prévue pour début Avril 2016.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente : Monique JAUGEARD
Trésorière : Christiane LAGUZET
Trésorière adjointe : Christiane PLUQUET
Secrétaire : Isabelle LADEGALLERIE
Secrétaire adjointe : Marie-Pierre MONDIOT



Pour tous renseignements :
le **05 55 68 16 78**
et le **05 55 68 02 75**
sont à votre écoute et
à votre disposition.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

L'année 2015 se termine avec notre participation au téléthon le Samedi 5 Décembre 2015. Nos adhérents ont travaillé pour exposer des ouvrages nouveaux. Une vente de gâteaux au profit du téléthon sera mise en place dans le local des associations.

Il y a eu renouvellement du bureau qui se compose comme suit :

Présidente : Bonneaud Janine
Trésorière : Fontanillas Denise
Secrétaire : Poujau Nadine



L'atelier animé par Nadine Poujau est ouvert chaque Vendredi de 14h à 17h sauf jours fériés et mois d'été Juillet-Août à la salle des associations de Peyrat de Bellac.

Avec mes remerciements.
Janine Bonneaud.

Renseignements :
au
05 55 68 87 96

AMICALE DE L'ÉCOLE DES DEUX TILLEULS

C'est avec plaisir que notre équipe de parents d'élèves vous présente ses différentes activités réalisées au cours de l'année 2015.

Les différentes actions de notre amicale sont toujours au profit des enfants de l'école des deux tilleuls et pour faire vivre notre commune en partenariat avec l'équipe enseignante et collectivités locales.

On notera à ce jour la formation du bureau élu lors de l'assemblée générale du 4 septembre 2015.

Présidente : M^{me} Angélique LEGER

Vice-présidente : M^{me} Cathy PINOT

Trésorière : M^{me} Véronique LACOMBE

Trésorière adjointe : M^{me} Stéphanie DUQUEROIX

Secrétaire : M^{me} Séverine LETANG

Secrétaire adjointe : M^{me} Valérie MAITRE

Membres : M^{mes} Laëtitia AUTEF, Graziella BARDET, Nathalie COURTILOUX, Sarah DECRESSAC, Emilie DESMAZEAU, Cécile DEVERRIERE, Carine DOUCET, Valérie ELDRIGE-DOYLE, Carine JAUGEARD, Rebecca JOHNSON, Aurore LABARDE, Virginie LEROY, Christina MAGNIEZ, Paméla DUMANS, Christelle PIVETEAU, Muriel RIFFAUD, Lydie ROUMILHAC, Catherine VENOT, MM. Philippe AUTEF, Patrick BARDET, Vincent COURTILOUX, Pierre DUMANS, Francis LACOMBE, Alexandre LEROY, Mickaël MALIVERT, Ludovic MARCHAND, Guillaume PINOT, Hervé Riffaud.

Présentation des différentes activités réalisées :

17 et 18 janvier 2015 :

Voyage des plus grands

Cette année, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont eu le plaisir de découvrir la joie de la glisse en se rendant au Lioran. Le samedi, ils ont pratiqué le ski encadrés par des professionnels et de la luge. Le dimanche, ils ont fait des bonhommes de neige, sans oublier les batailles de boules de neige !

Et l'après-midi ils se sont rendus dans une ferme où ils ont découvert la fabrication des fromages et ont pu en déguster plusieurs variétés.

Ce fut pour eux l'occasion de vivre en groupe et de partager une nuit entre copines et copains.

30 mai 2015 :

Vide ta chambre et concours de pétanque

L'amicale a organisé pour sa 2^{ème} année consécutive un vide ta chambre. Cette année cette manifestation s'est déroulée toute la journée au stade, avec des jeux pour enfants, des tours de poneys, restauration et buvette. Un concours de pétanque amical a été organisé l'après-midi.



6 juin 2015 :

Voyage des classes maternelle et CP

Cette année, les enfants des classes de maternelle et CP sont allés au parc Bellevue. Ils ont profité toute la journée des attractions du parc et sont rentrés bien fatigués.

27 juin 2015 :

Fête de l'école

Cette année, la fête a été organisée de nouveau conjointement avec l'équipe éducative de l'école. Un spectacle à la salle des fêtes où des chants, des sketches et des lectures ont été réalisés par les différentes classes. L'amicale des parents d'élèves a offert à tous les enfants de la classe de CM2 une calculatrice collège afin de préparer leur entrée en sixième. Nous avons fini cette belle après-midi par un repas qui a eu un grand succès. Cette fête sera reconduite en juin 2016.



17 octobre 2015 :

Loto de l'amicale

Cette année notre loto a connu une très belle réussite, en faisant salle comble. De nombreuses personnes étaient présentes espérant être les heureux gagnants de nos nombreux lots de valeur. Le loto est notre principale source de revenu pour le financement des voyages des enfants en fin d'année scolaire. Merci à nos nombreux donateurs.

5-6 décembre 2015 :

Téléthon

Pour sa 2^{ème} année consécutive, l'amicale a tenu à se joindre aux autres associations participant au Téléthon. Nous avons fait une vente de crayons dont le bénéfice intégral a été reversé au Téléthon et participé au lâcher de ballons. Nous avons fait venir le groupe de musique "Les Cactus" bénévolement, et préparé un repas chaud le samedi soir à tous les bénévoles. Ceci nous a permis d'œuvrer en total collaboration avec d'autres associations de Peyrat de Bellac.

13 décembre 2015 :

Fête de Noël

En cette fin d'année, toutes les familles se sont retrouvées pour partager un dimanche après-midi festif en attendant le Père Noël et sa hotte magique. Des spectacles de qualité, préparés et interprétés par les enfants de l'école représentant différents danses, sketches et chants. La tombola mise en place a permis de participer au financement des futurs voyages des enfants et d'offrir à l'école, par l'intermédiaire du Père Noël des cadeaux et aux enfants un paquet de friandises et un goûter. Les répétitions avec les enfants, le choix des tenues ont conditionné la réussite de cette fête de Noël.

Merci aux enfants et aux parents pour leur contribution dans la vente des billets de tombola.

Les membres de l'amicale remercient tous les bénévoles, parents et enfants qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et leur contribution, la municipalité pour nous avoir accordé la salle gratuitement pour les répétitions et la fête de Noël.

L'amicale dont la dynamique fait la force vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

ART'ABESQUE

ATELIER de PEINTURE ACRYLIQUE

Ouvert les lundis de 14h à 17h

Présidente : M.-C. LENOBLE
Trésorière : A.-M. DOUMEIX
Secrétaire : Marie SCHMALTZ

16 membres inscrits.

L'année 2015 s'achève sereinement.

Projet pour 2016

- visite de la Vallée de la Creuse et ses peintres.



CLUB CHARLES SILVESTRE

Le jeudi 8 janvier 2015, l'Assemblée Générale annuelle du club s'est déroulée dans la salle polyvalente de la commune sous la présidence de M. Pierre COUSSY, en présence de M. COMTE représentant Madame le Maire et du conseil d'administration. 102 personnes étaient présentes.

Les rapports (moral, financier, et d'activité) ont été adoptés à l'unanimité.

La réunion s'est terminée par la traditionnelle galette des rois.

Composition du bureau :

Président : Pierre COUSSY

Vice-président : Jean PREVERAUD

Trésorier : Camille CHEVALIER

Trésorière adjointe : Nicole VILLEGER

Secrétaire : Emile VILLEGER

Secrétaire adjointe : Michelle MERCIER

Au cours de cette année 2015, les 158 adhérents ont eu la possibilité de se rassembler autour des nombreuses activités proposées par le club :

- Le 1^{er} jeudi de chaque mois 30 à 40 personnes ont participé à des jeux de société et un goûter leur a été servi gratuitement.

- Le repas de printemps ainsi que les 2 thés dansants de février et d'octobre ont été très appréciés.

- 3 voyages ont été organisés :

- Journée à Toulouse, 49 personnes ont visité les chaînes de montage de l'Airbus A380 et effectué une promenade en bateau sur le canal du Midi.

- ½ journée consacrée à la visite de l'abbaye de Saint Savin sur Gartempe suivie d'un goûter.
- 5 jours pour découvrir Verdun, les champs de bataille de la grande guerre, la cathédrale de Reims. Incursion au Luxembourg et visite d'une cave de champagne à Epernay.

- Le 26 novembre le concours de belote a rencontré comme tous les ans un vif succès et les joueurs sont tous repartis avec un lot.

- Le 3 décembre, le repas de fin d'année a été offert à tous les adhérents.

Le programme des manifestations à venir peut être consulté sur le site : peyratdebellac.e-monsite.com à la rubrique Club Charles Silvestre.



Le meilleur accueil sera réservé à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre. Une cotisation de 15 € vous permet de participer à toutes les manifestations organisées par le club et de bénéficier d'un repas gratuit en fin d'année.

Bonne et heureuse année 2016

VELO NATURE

Le 21 avril s'est déroulé la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcours de 10 km. Avec une centaine de participants, par un temps magnifique ils ont pu apprécier les nombreux chemins de notre commune et du bourg, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent pâté de Pâques au restaurant CHEZ SYLVIE.

Une semi-nocturne très appréciée à eut lieu à SISSAC avec découverte du chemin ouvert de la Petite Gasne à Châtaigner de 19h00 à 21h00 le 26 septembre suivie d'une soupe à l'oignon et d'un barbecue. Le club remercie la Municipalité pour ses aides et vous donne rendez vous l'année prochaine en 2016 le lundi de Pâques pour la prochaine rando et pour la semi-nocturne d'automne.

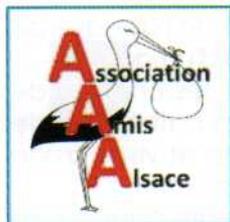
Le chemin PDIPR traversant la commune est fini d'ouvrir de Beissat à l'alliance Pastorale pont de Beissat.



Nous projetons d'ouvrir en concertation avec la Municipalité, après visite le chemin de Sissac à chez Lipaud et de nettoyer la décharge route de Sissac roche vigeane.

Merci à tous les bénévoles du club.

La présidente, **Sylvie MARCHE**



Un peu d'histoire :

Cette association a pour but le rapprochement avec nos amis alsaciens qui pendant la guerre de 1939-1945 s'étaient réfugiés dans les communes de Peyrat de Bellac et de la Croix sur Gartempe.

Sous la pression de l'armée allemande, ils ont été chassés, laissant tout derrière eux : leurs communes, leurs habitations, les membres de leurs familles domiciliés en retrait de la ligne Maginot...

Ils sont arrivés en gare de Peyrat de Bellac en septembre 1939 dans des wagons à bestiaux (conditions plus que sommaires), sous l'autorité d'un commandant. Ils ont été débarqués à Peyrat et à la Croix sur Gartempe : c'est dans ces deux communes qu'ils ont trouvé refuge et hospitalité.

Cette nouvelle vie loin de chez eux leur a laissé des souvenirs à jamais gravés dans leurs mémoires.

Les Limousins ont dû s'organiser pour assurer l'accueil de ces réfugiés : il a fallu trouver l'hébergement pour ces nouveaux arrivants ; l'école a été réquisitionnée pour y installer une infirmerie et un immeuble a permis d'accueillir une maternité, on y a compté d'ailleurs une centaine de naissances pendant cet épisode de l'histoire de nos communes.

Nos amis Alsaciens ont voulu revivre et se remémorer toute cette histoire, revoir après toutes ces années écoulées les lieux où ils avaient vécu et retrouver les personnes qui les avaient accueillis avec générosité et avec lesquelles ils avaient tissé des liens d'amitié indéfectible pendant ces périodes douloureuses de la guerre.

Nous avons donc créé cette association pour faciliter leur venue en Limousin, pour le partage de tous ces souvenirs, bons mais aussi terribles.

Une belle amitié entretenue !

L'association a organisé le samedi 21 février 2015 un spectacle de variétés « swing mélodie », permettant ainsi de recevoir nos Amis de TRIMBACH le week-end de l'Ascension. C'est à la salle des fêtes de la Croix sur Gartempe qu'un « pot de l'amitié » les attendait et qu'ils ont été accueillis par les membres de l'association. Le lendemain, les Alsaciens, accompagnés de deux guides, ont pu visiter la commune de Bellac et ses environs. Le samedi, après un repas à l'auberge de Nouic, ils ont pu admirer le musée de Châteauponsac ; en soirée, ils ont pu apprécier le « miget » et un buffet campagnard à « l'Auberge de la Gartempe ». Le barbecue du dimanche terminé, nos Amis d'Alsace reprenaient le car, finissant ainsi ce séjour plein d'émotion, remerciant leurs familles d'accueil et les membres de l'association.

le Président, **C. Chabroux**



Les Amis d'Alsace



Vous souhaitez découvrir l'Informatique ou vous perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels, rendez-vous au Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac dans les locaux de salle du presbytère.

Pour vous aider, le club dispose d'un local équipé de plusieurs ordinateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Il vous accueille les lundis et mardis AM de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année. Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Douze ont déjà eu lieu, d'autres sont en cours de programmation (traitement photo, montage vidéo, Questions/Réponses, etc...). La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2016.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle du presbytère
- appelez au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du local
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante :

<http://peyratdebellac.e-monsite.com>.

Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante :

pmpeyratdebellac@orange.fr

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet) ; ainsi que pour sa participation au renouvellement du matériel par le biais des subventions.

Le bureau

UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

L'objectif de la saison 2014-2015 était la montée en 3^{ème} division, c'est ce qui a été chose faite avec un petit coup de pouce du destin, car nous avons terminé troisième de notre poule à la fin du championnat de 4^{ème} division, mais également meilleur troisième de toutes les poules ce qui nous a permis de monter d'un échelon. Nous avons organisé au cours de la saison précédente une manifestation : une soirée paëlla au foyer club, une grande réussite avec un très grand travail des bénévoles présent ce soir-là.

Avec l'Assemblée générale du samedi 13 juin 2015, débute la nouvelle saison 2015-2016. Suite aux départs de Nicolas LEFRERE (membre) et François BARDU (secrétaire adjoint), que nous remercions pour leur travail effectué au sein du club peyrachon, le relais a été passé et le nouveau bureau est ainsi formé :

Président : Sylvain BARDU
Vice-Président : Matthias GUILLEMIN
Secrétaire : Mélina MARTIN
Secrétaire adjoint : Angélique BARDU
Trésorier : Estelle DRIEUX
Trésorier adjoint : Jean-Claude BARDU

Les membres : Alain DESBORDES, Florian FORGEAUD, Boris FROMENTEAU, Patrick FROMENTEAU, Pierre-Olivier LESIGNE, Nicolas MONTAGNE, Jonathan PFALZGRAFF.

- Pour cette nouvelle saison au niveau senior :
Le club compte actuellement deux équipes seniors dont l'une évolue en 3^{ème} division et l'autre en 5^{ème} division.

Cela a été réalisable avec l'arrivée de plusieurs nouveaux joueurs et grâce à la fidélité des anciens. L'U.S.P compte désormais un effectif de plus de quarante joueurs et de onze dirigeants/dirigeantes.



Seniors 1

L'objectif pour cette année est le maintien de l'équipe fanion et pourquoi pas figurer le plus haut possible dans la première partie du classement, ce qui reste possible car à cette date du championnat, l'équipe pointe à la 5^{ème} place.



Seniors 2

Quant à l'équipe 2, le challenge est la montée en 4^{ème} division, qui est réalisable car l'équipe pointe à la première place actuellement.

Les entraînements se déroulent les vendredis soir à partir de 19h avec une bonne participation de l'ensemble des joueurs ce qui est encourageant pour notre préparateur physique Patrick FROMENTEAU.

Les deux équipes peuvent compter sur deux triplettes de dirigeants : Jean-Claude BARDU, Alain DESBORDES et Patrick FROMENTEAU pour la 1 et Charles DAMAR, Yvon LE DEVEAH et José FERNANDES pour la 2.

L'U.S.P peut toujours compter sur ça doublette d'arbitres « Père et Fils », MM. Daniel FARIS et son fils Amine, arbitres officiels du club, qui nous représente au niveau de l'arbitrage au sein du District et de la Ligue.

Pour terminer, nous tenons tout d'abord à remercier toutes les habitants de peyrat pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pendant la vente des calendriers du club, ensuite la municipalité pour leur aide financière et matérielle et pour leur soutien, et pour finir les joueurs et les dirigeants sans lesquels le club n'existerait pas.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et/ou nous encourager, le vendredi soir à l'entraînement ou le dimanche après-midi au stade, vous serez les bienvenus.

Encouragement pour les années à venir !

Si chacun garde sa passion du football, la sérénité grandira encore.

Bonne saison et Bonne année 2016 à tous.

KYOKUSHINKAI PEYRACHON

Une année riche en pratique de notre art martial, participation à l'action du Téléthon pour la 3^{ème} fois sur la commune en organisant notre Winter Camp Kyokushinkai (stage d'hiver) dans notre Dojo sur le week-end du 5 et 6 décembre 2015.

Cette année a été l'occasion d'inter-clubs avec le Kun fu vietnamien (Long Hô Hôï) et le muay thai (Boxe Thaïlandaise) au Dojo Espace Buchilien de Limoges le 20 novembre 2015 mais également des échanges réguliers avec d'autres clubs de la Souterraine, St Vaury et Razès.

Nous avons comme objectifs pour cette année 2016 de représenter notre club et notre commune en se déplaçant dans les Vosges à Golbey fin janvier pour un grand stage Kyokushin IFK et de participer au passage de grades dans le Nord à Lille fin juin.

Il est important d'accueillir des grands de notre art martial sur notre commune afin de faire découvrir notre belle Région qu'est le Limousin, c'est pourquoi nous ferons venir plusieurs maîtres et maîtres experts Kyokushin tout au long de la saison.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2015-2016 avec sérieux mais c'est aussi de participer aux compétitions kyokushinkai (combats au K.O) en Belgique et en France.

Le club dispose d'un blog où toutes les informations complémentaires sont réunies, il suffit de taper sur google : skkp87.over-blog.com

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille mais également de Laura Bardu, Emmanuel Urrutia et Julien Etienne.

Le mercredi de 19h45 à 21h30 Self défense kyokushin pour adultes débutants et confirmés.



Dojo de Peyrat de Bellac, salle sous la mairie

Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour adultes débutants et confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour adultes confirmés.

Le bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Bruno THIBAUD
Vice Président : Didier DENEUVILLE
Trésorier : Laura BARDU
Trésorier adjoint : Eric GUERAUD
Secrétaire : Laura BARDU
Secrétaire adjointe : Angélique GUERAUD

Membres actifs adultes : Angélique GUERAUD, Anthony LEBEAULT, Julien ETIENNE, Omar SALIFOU.

Membres actifs jeunes : Maeva GUERAUD, Conor SHIELDS, Jordan LESTIEUX.

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2016.

OSU !

Le Président, **B. THIBAUD.**



Idéogramme
KYOKUSHINKAI

Renseignements :
ou
05 55 68 09 37

REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles et le personnel communal.



S.A.R.L. EVA-Team
23, rue Jean Jaurès
87000 LIMOGES

www.eva-team.com



Audit
Conseils
Maintenance
& Assistance
INFORMATIQUE

05 55 33 37 72
contact@eva-team.com

Gilles COURTIUUX
Monuments Funéraires

Maçonnerie

Couverture





1 rue des maisons neuves
87300 Bellac

05.55.68.76.98 - 06.73.46.55.13

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.

Port. 06.50.60.67.75
06.50.60.53.67



AS
COUVERTURE

Tél Fax : 05.55.68.61.39 ascouverture@free.fr
www.as-couverture-Bellac.fr

19, rue Jean Jaurès - 87300 BELLAC

Alain PERICAT
Peintre intérieur-extérieur



28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC
alainpericat@gmail.com

05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06



CITROËN

GARAGE
BROUSSAUD
RÉPARATEUR AGRÉÉ



23 A, rue Vergniaud
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 91 51

PORTAILS - GRILLES
RAMPES - ESCALIERS
MENUISERIES
ALUMINIUM - PVC
PORTES DE GARAGE
AUTOMATISMES

Serrurerie
BATOUFER



Bellevue - 87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél. 05 47 74 81 92 - Fax 05 55 60 40 27

ELECTRICITE GENERALE
Fabien PLANCKEEL



Installation, Dépannage, Chauffage,
Télévision, Portail, Alarme, Domotique

06 06 85 26 04

ROUTE DU COURET PEYRAT DE BELLAC

SARL BELLAC AMBULANCES



V.S.L.
TAXIS

Marie-Lise & Pascal GODRIE

B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

3 autorisations de taxi :
Peyrat-de-bellac et Mézières-sur-Issoire

Plomberie - Chauffage
Couverture - Dépannage
Energies renouvelables



Jean-Claude
BARDU

7, Allée Saint-Maixent
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 77 45
jean-claude.bardu@wanadoo.fr
www.plomberie-chauffage-bardu.fr

Charpente • Menuiserie
Bois • PVC



BARDU Jacques

Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél/Fax 05 55 68 02 13
06 14 32 63 65

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.fnaim.fr/immobellac



05 55 68 72 06
Votre fidélité récompensée
Ets TERRADE
Bellac
Tél: 05.55.68.00.21

**Quincaillerie
Bricolage
Jardin**

TAXI CORDIER

TAXIS TPVR 7J/7 24H/24
VEHICULES CLIMATISES DE LA BERLINE AU MINIBUS

05 55 68 14 67
06 61 58 88 05

TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
TRANSPORTS MEDICAUX-TIERS PAYANT
GARES ET AEROPORTS
VEHICULES DE 1 A 8 PLACES-CLIMATISES



Communes de stationnement: Bellac - Peyrat-de-Bellac - Mézières - Issac - Magnac-Laval -
St-Sornin-Loudon. Siret 50145068800020

Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**

R.M. 402 508 162



FLEURISTE

Florizée fleurs

DECORATRICE

22, av. Jean Jaurès - 8730 BELLAC
05 55 68 45 26



BRULÉ et Fils

Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq

87300 BELLAC

Tél. 05 55 68 15 93

**A MEUBLES X
ANDRIEUX**

conseil - qualité - service



**Meubles tous styles
- CUISINES SUR MESURE -
Route de Poitiers - BELLAC
05 55 68 14 43**